



Plate-forme Territoire et patrimoine **Réunion de préfiguration du 22 juillet 08**

Lieu : Paris Caisse des Dépôts et Consignations, 15H-17H30

Action intégrée temporairement au projet Equal DEPART / ACTION 3
et cofinancée par le FSE

- Proposition de relevé de décisions -

Présents : Françoise MORSEL (Caisse des Dépôts et Consignations), Jérémy FAVRIOT (DIACT, représentant Marc GASTAMBIDE excusé), Stéphane VINCENT et Adèle SEYRIG (FING / 27ème région - ARF), Philippe MAIROT (Fédération des écomusées et musées de société), Ludovic POMMARET (source), Murielle BOUSQUET (Sites Remarquables du goût)

1. Tour de table des participants

- **Stéphane Vincent** : l'Association des régions de France veut, avec la 27^{ème} région, conduire une démarche de recherche / développement en matière de politique publique régionale, prioritairement sur l'innovation numérique et sur l'innovation sociale (du développement par les gens, pour les gens). La 27R incite les Régions à engager des DEFIS : les DEFIS sont des occasions de coopération entre régions (au minimum 2, le plus souvent 3 ou 4) sur des sujets d'avenir (« le lycée de demain », « l'AdT de demain », etc.). La 27R peut aussi appuyer des DEFIS proposés par d'autres acteurs, pourvu qu'ils engagent des régions. La 27R apporte sur son propre budget du temps et de l'ingénierie, mais ce sont les régions qui financent les DEFIS (base de 2 ans environ). La 27R, c'est 1ETP, bientôt 2. Elle mobilise les chefs de projet de la FING¹, fait intervenir par ex. des designers comme Adèle Seyrig. La 27R veut produire des choses à voir (maquettes, prototypes, expo...) plutôt que des rapports et des préconisations. Elle favorise les rencontres, les croisements
- **Adèle Seyrig** : designer et développeur économique rattachée à la FING est intéressée par des approches mêlant économie / territoire / culturel. Intéressée par le patrimoine, l'artisanat, les métiers, la conception de produits.
- **Philippe Mairot** : administrateur et co-fondateur de la Fédération des écomusées, il dirige le Musée des techniques et cultures comtoises. Il est missionné par le CR Franche-Comté pour animer le réseau des écomusées (conservateur régional). Sur la FEMS, voir le pv de la réunion du 4/07 transmis avec la convocation. Souligne que la volonté de la 27R de faire « pour les gens et par les gens » rejoint une valeur fondatrice de la Fems (le patrimoine local par la population, pour la population). Souligne l'intérêt d'un dialogue avec l'ARF, après la décentralisation de l'inventaire auprès des CR = la Fems est porteuse d'idées pour réfléchir avec les Régions aux politiques régionales d'inventaire
- **Ludovic Pommaret** : l'évolution historique de source (passage de la fonction de centre de ressources depuis 1991 à celle de plate-forme) répond à un besoin des acteurs de terrain et à une demande de la part des autorités publiques. Les réseaux

¹ Fondation Internet Nouvelle Génération, qui héberge la 27R à Paris (Silicon Sentier / La Cantine).
Compte 25 personnes.

du tourisme et du patrimoine nous rendent légitimes pour coordonner certaines de leur travaux ou missions. Tout cela nous renforce dans l'idée de conduire les expérimentations proposées aujourd'hui.

- **Murielle Bousquet** : les Sites Remarquables du goût sont un label des ministères Culture, Tourisme, Agriculture, Écologie. Sur les 78 agréés, 31 veulent être en fédération (AG constitutive fin 2008)
- **Jérémy Favriot** : la Diact, le MAP et la CDC lancent un appel à projet d'évaluation des PER pour décembre 2008
- **Françoise Morsel** : en charge de l'action territoriale / relations avec les collectivités. Contexte de fortes évolutions de la CDC (les missions sont incertaines après 2009). La CDC a financé la partie ingénierie des PER ; une évaluation est commandée à ETD pour la fin d'année. Ces différentes évaluations aideront à voir l'avenir des PER (des choses ont bien marché = paiement unique par le Cnasea ; d'autres moins bien : forte sous-consommation, problème de gouvernance, etc.).

2. cadrage / introduction générale

Le constat des différents réseaux impliqués (Sites Remarquables du Goût, écomusées, CPIE, VPAH...) est qu'il faut inventer de nouvelles façons de travailler entre réseaux, croiser les approches territoire et patrimoine. Vincent Piveteau avait été rencontré au printemps, il a incité à travailler sur le PER avec la Diact et la Caisse des Dépôts. C'est l'objet de la première expérimentation sur 3 territoires ruraux (Avesnois, Pays d'Auge, Hautes-Vallées de Savoie) : voir le pv du 4 juillet.

Le DEFI 'patrimoine et territoire' (avec les régions Champagne-Ardenne, Auvergne et Limousin et la 27ème région-ARF) est né d'une rencontre avec des élus régionaux qui souhaitent aborder autrement le développement local autour des ressources patrimoniales. voir le texte DEFI remis avec la convocation.

Plus récemment, un appel d'offres de la Commission européenne sur la mise en réseau en tourisme durable auquel *source* va répondre peut donner l'occasion d'expérimenter de nouvelles façons de travailler avec des réseaux européens (dépôt 31/07/08 avec réponse attendue en novembre).

Ces 3 actions sont indépendantes financièrement les unes des autres, elles ne sont pas strictement sur les mêmes calendriers, mais elles nourrissent la même logique et méritent qu'un comité de pilotage puisse les suivre à échéance régulière, afin que les résultats soient partagés au profit de tous.

Après cette présentation, les attentes des partenaires sont précisées :

- S. Vincent = il y a besoin d'écrire des scénarios nouveaux, de dire que la conduite des politiques locales et des projets locaux pourrait se faire autrement ; il faut montrer des projets mobilisateurs. Il serait intéressant de mettre en réseau des lieux d'expérimentation. Il y a des modes de travail nouveaux à lancer : nous avons testé des 'bar camp' (rencontres sur une journée avec des mises en situation, avec des visiteurs, des journalistes, des ethnologues...)(principe = tous participants, tous experts) et cela donne des résultats intéressants
- S. Vincent = souhaite connaître les sites retenus dans les régions pour le DEFI
- F. Morsel = une des questions pour les PER est de voir comment les territoires ruraux vont faire pour gérer des projets avec le retrait de l'État et la fin des subventions. Cela va modifier les modèles économiques. La Scet (filiale de la CDC qui regroupe des SEM) pourrait apporter des références en gestion d'équipements
- F. Morsel = il faut une plate-forme de libre accès pour que la plate-forme grossisse (d'autres réseaux pourraient figurer : Grands Sites, Plus beaux villages, APFP...)
- M. Bousquet : il est prévu dès le début d'ouvrir un outil de type blog pour tenir un journal de bord des travaux (y compris pour raconter ce qui ne va pas). Un flux RSS

sera fait avec les sites des partenaires qui le souhaitent (notamment 27R). *source* est invité à contacter la FING pour ces modalités

- S. Vincent : il serait bienvenu de mettre un petit film de 2 minutes à l'ouverture du blog qui en explique le sens, les attendus, etc. Plutôt faire parler un élu local ou élu d'un des réseaux concernés.

3. Modalités de financement et de fonctionnement sur 2008-2009

La subvention demandée à la Diact (50 000€) a peu de chances d'aboutir en 2008. La version transmise à la Diact en juin sera amendée selon les consignes de la Diact pour être soit fin 2008 soit début 2009 pour porter sur les suites à donner au projet en 2009 (l'avis de la Diact est attendu sur ce point).

La CDC finance la partie 2008 (expérimentation sur les 3 territoires d'ici la fin de l'année), en plus des autofinancements des réseaux (sur fonds propres) et des territoires (temps mis à disposition, facilitation des travaux).

Sur proposition de F. Morsel, il est convenu de rédiger une convention triennale entre les différentes parties prenantes de l'action PER : les financeurs (CDC, DIACT), les réseaux et source, afin de marquer les volontés, montrer la nécessité d'engagement de tous sur plusieurs années. En cas d'élargissement à d'autres réseaux ou autres financeurs, des avenants seront proposés. La convention fera mention explicitement du DEFI avec les Régions et de l'appui de la 27R comme piste d'expérimentation au-delà des PER.

Les courriers d'invitation ne porteront pas la signature de l'Etat (ni CDC, ni Diact). Il est demandé d'informer (par courrier) les Vice-Pdt chargés de la Culture dans les régions concernées par le DEFI pour construire au mieux le dossier au sein de l'ARF / 27R.

La prochaine réunion est arrêtée vers le 15 décembre à Chambéry, en marge du congrès des Pays d'art et d'histoire (date à définir dès que possible).

La CDC propose d'accueillir les prochaines réunions parisiennes de la « Plate-forme Territoire et Patrimoine » (nom du projet à ce jour).

Compte-rendu réalisé par Ludovic Pommaret